

Compte rendu de la réunion du 26 mars 2007

Numérisation des livres scientifiques

Étaient présents : Paul-Henri Allieux, Claire Blin, Isabelle Diu, Joëlle Ducos, Pascal Duris, Hubert Fondin, Aurélie Gaillard, Violaine Giacomotto, René Maury, Henri Portine, Agnès Vatican.

Excusés : Laurence Bobis, Louis Torchet, Bernard Vouilloux.

La thématique retenue est l'astronomie.

Méthode :

1- Constitution d'une liste d'ouvrages principaux jusqu'en 1850 environ

La liste devra être achevée pour début juin. Elle sera divisée en deux périodes :

1450-1650 (Violaine Giacomotto et Isabelle Pantin)

1650-1850 (un spécialiste de l'Observatoire, contacté par Joëlle Ducos)

L'organisation des ouvrages fournie par Isabelle Pantin pour le 16^e siècle ne sera pas forcément réutilisable pour les siècles postérieurs. Isabelle Diu indique que la classification importe peu pour la numérisation, l'essentiel étant l'outil d'interrogation.

A propos du choix des ouvrages à faire figurer dans la liste, Joëlle Ducos rappelle les critères qui avaient été retenus par Isabelle Pantin : héritage antique et arabe ; traités de la sphère ; théorie des planètes ; grandes théories ; traités des comètes et des éclipses ; traités sur les instruments ; traités de calcul ; tables et éphémérides ; calendriers ; astrologie

2- Repérage des ouvrages entre juin et septembre

- Repérage des ouvrages déjà numérisés.

Isabelle Diu indique qu'il faudra demander à Laurence Bobis si l'Observatoire a déjà effectué un travail de repérage des autres projets de numérisation dans le domaine de l'astronomie.

Lorsqu'un ouvrage est déjà numérisé, il suffira de faire un lien.

- Transmission de la liste à la Bibliothèque municipale et aux bibliothèques universitaires afin de repérer les ouvrages contenus dans leurs fonds, et éventuellement d'enrichir la liste (selon des critères d'intérêt d'un ouvrage pour l'histoire du livre).

Architecture et hébergement de la base :

I- Il est important d'indiquer le niveau du discours scientifique, tant pour le grand public que pour le chercheur : nécessité d'avoir un catalogue avec des commentaires de notice, d'où un travail éditorial important.

Henri Portine souligne que ce projet dépasse la base de données et s'approche du modèle expert.

II- La question du mode image ou du mode texte se pose. Isabelle Diu indique que des partenariats sont possibles avec des bibliothèques ayant des numérisations en mode image, afin d'apporter le mode texte et l'apparat critique. Ces accords seront à prévoir dans le calendrier.

Des numérisations en mode image sont sans doute préférables dans le cas d'ouvrages numérisés en raison de leur intérêt en histoire du livre. Il est également possible d'envisager une numérisation en mode image dans un premier temps, avec une qualité suffisante pour réaliser un mode texte dans un second temps.

III- Construction de la base de données :

Hubert Fondin insiste sur la nécessité d'explicitier clairement les critères et les objectifs du projet. La base de données peut être conçue soit selon un cadre très rigide et des parcours pédagogiques, soit selon un cadre très ouvert pour répondre a priori à toute interrogation.

Violaine Giacomotto explique que le contenu essentiel est une base de données de type très ouvert, et que les parcours pédagogiques, de type exposition virtuelle, sont une couche distincte.

Financement :

- Des vacances seront à mettre en œuvre, selon le volume concerné, pour la préparation des ouvrages avant la numérisation.
- Isabelle Diu indique qu'il serait préférable de compter les pages à numériser au moment de l'établissement des listes, ce qui permettrait d'avoir rapidement un ordre de grandeur de la volumétrie à numériser.
- Il conviendra de préciser la question du financement dès qu'une volumétrie de pages à numériser sera connue.

Hébergement :

- Présentation de Telma, plate-forme logistique d'aide et de conseil pour la valorisation des sources historiques sur le Web.
- Nécessité de trouver un serveur fiable et pérenne. Pascal Duris et Aurélia Gaillard vont prendre contact avec le LABRI pour voir leur intérêt éventuel.
- Possibilité dans le cadre du PRES ?
- Un rapprochement avec le serveur régional serait sans doute une bonne solution ; il faudrait alors une accroche régionale forte.
- Un hébergement initial à l'Ecole des chartes est possible, mais les capacités de stockage ne sont pas importantes.

La prochaine réunion est fixée au 21 septembre 2007 après-midi à la MSHA (en lien avec la journée d'étude du 20 septembre).